



Bulletin

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA
NATURE ET DE SES RESSOURCES - 1196 GLAND - SUISSE

NOUVELLE SÉRIE VOL. 12 Nos 3-4

MARS/AVRIL 1981

PUBLIÉ AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE PNUE, DE L'UNESCO ET DU WWF

SAUVER LA FORÊT DE TAI

L'UICN et le WWF mènent une campagne internationale pour
aider le gouvernement de la Côte d'Ivoire à conserver la dernière
région de forêt tropicale primaire d'Afrique de l'Ouest

LA CONSERVATION REDÉCOUVERTE

L'UICN demande la reprise
de l'ancien système de gestion des terres des Bédouins

UNE ÉTUDE MONTRE QUE LA POPULATION DE VIGOGNES A AUGMENTÉ, ET AUGMENTE ENCORE...

mais aussi :

**LES POÊLES DU TIERS MONDE
NE DOIVENT PAS S'ÉTEINDRE**

L'INDISPENSABLE CONSERVATION DES MANGROVES

**PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA STRATÉGIE
MONDIALE DE LA CONSERVATION**

S.O.S.: SAUVEZ LA FORÊT DE TAI

L'abattage d'arbres au hasard, le braconnage organisé et la colonisation illégale sont les trois principales menaces qui pèsent sur le parc national de Tai, en Côte d'Ivoire - dernière grande région de forêt tropicale primaire du pays.

Le président de la Côte d'Ivoire, M. Houphouët-Boigny, a été pleinement informé par le prince Bernhard des Pays-Bas des sombres perspectives d'avenir de la forêt de Tai et des autres régions protégées du pays. Emissaire particulier de l'UICN et du WWF, le prince Bernhard s'est rendu en Côte d'Ivoire pour demander au président de prendre d'urgence des mesures. Selon le prince, le président a "réagi favorablement" à la de-

mande des deux organisations requérant son soutien pour sauver la forêt de Tai.

Selon certains signés prometteurs, le gouvernement est en train de prendre des mesures. C'est ainsi que le ministère de l'environnement récemment créé est dorénavant chargé du parc national de Tai et d'autres parcs nationaux.

L'on estime que 10% des espèces végétales poussant dans le parc n'existent nulle part ailleurs. La forêt est un refuge pour l'hippopotame nain, l'éléphant, et plusieurs espèces animales menacées.

Le parc national de Tai fut créé par le président Houphouët-Boigny en 1972 à



Le projet UICN/WWF de délimitation du parc national de Tai

la suite d'une intervention du président de l'UICN. L'UICN et le WWF financent actuellement un plan de délimitation "noyau" du parc et de la zone tampon. Une fois le projet réalisé, une frontière de 500 km épousant le relief naturel aura été délimitée.

Selon un consultant de l'UICN/WWF qui connaît bien la région, "cette situation rappelle l'histoire du Farwest : tout le monde prend autant de terres que possible, pendant que c'est possible". Ici, les colons sont des cultivateurs itinérants venus du Mali ou de la Haute-Volta frappés par la sécheresse. Ces paysans brûlent les arbres, plantent du manioc et des ignames puis vont ailleurs lorsque le sol est épuisé. Déjà, le quart du parc n'est plus dans son état initial.

Cet empiètement a entraîné une forte expansion démographique. En cinq ans seulement, la population locale est passée de 1500 à 710.000 habitants. La faune n'est pas la seule à pâtir de cette invasion. Des tribus telles que les Bakwés et les Grous, dont le style de vie et l'économie les adaptent parfaitement à la jungle, perdent eux aussi leur habitat.

L'écologiste ouest-allemand Harald Roth, chargé du projet de délimitation des frontières, est un infatigable défenseur de Tai. D'après lui "la zone tampon est prévue notamment pour absorber la pression créée par l'augmentation de la population. Bien que l'abattage d'arbres ne soit pas autorisé, des cultures telles que le cacao, qui n'ont pas besoin du défrichement de la strate arborée, peuvent être entreprises.

Souvent, les colons s'installent après le passage des bulldozers. Bien qu'interdit, l'abattage se poursuit. Une société d'exploitation du bois, l'ADK, a été poursuivie devant les tribunaux trois fois en trois ans pour abattage illicite.

Sous prétexte de construire une "route d'étude" - pratique qui existe ailleurs sous les tropiques - 30.000 ha de forêt primaire ont été défrichés par des sociétés depuis 1978.



Barthlott

Cette tous-terrains semble une voiture miniature comparée aux arbres géants de Tai

M. Roth et ses collègues ivoiriens souhaitent que les autorités infligent des amendes réalistes aux sociétés qui enfreignent la loi. Ils souhaitent aussi que le système d'application de la loi soit harmonisé avec la juridiction, et soit du ressort d'une seule autorité, au lieu d'être réparti entre trois préfectures comme c'est le cas actuellement.

Il faudrait aussi condamner à des peines plus lourdes les braconniers. Actuellement, les magistrats et la police ne considèrent généralement pas le braconnage comme un délit grave. Or, l'acquittement de braconniers pris sur le fait n'est pas fait pour remonter le moral des gardes forestiers.

Tout indique que le braconnage est hautement organisé. Il semble y avoir moins d'un millier d'éléphants dans le parc. Récemment, un camion transportant 82 défenses dissimulées dans une cache, a été intercepté. Le braconnage du gibier pour sa chair - très prisée dans cette région d'Afrique - est également courant.

La lutte contre le braconnage est dangereuse et difficile. La jungle, très dense, offre un couvert parfait, et les braconniers craignent qu'en créant des sentiers dans la forêt, ceux-ci profitent davantage aux braconniers qu'à eux-mêmes. Selon M. Roth, la seule solution serait une frontière efficacement gardée - mais le parc a besoin de davantage d'argent et d'équipements.

M. Roth dit aussi que l'intervention d'organismes internationaux comme l'UICN, le WWF et l'Unesco (Tai est l'un



Roeben

Des arbres à perte de vue: Un spectacle unique en Afrique de l'ouest

des projets de l'Unesco sur l'homme et la biosphère) offre un soutien psychologique essentiel aux fonctionnaires qui oeuvrent à la sauvegarde de Tai. "C'est aussi important que l'aide matérielle" - dit-il.

Dans le cadre de sa campagne pour susciter un intérêt international pour Tai, l'UICN souligne l'importance de l'inscription du parc à la liste des

sites du patrimoine mondial. M. Talbot, directeur général de l'UICN, déclare : "Notre politique immédiate est de maintenir nos positions. Une fois l'intégrité du parc garantie, nous aiderons les autorités de Côte d'Ivoire à développer le tourisme, l'agriculture possible dans la zone tampon, etc... Nous voulons que la population locale puisse constater que Tai intact leur est bien plus utile que Tai détruit".



Barthlott

Chaque photo raconte une histoire: La première étape des arbres de Tai avant d'arriver sur les marchés d'Europe occidentale

PRISE DE POSITION DE L'UICN / WWF SUR LA VIGOGNE

L'UICN et le WWF soutiennent et conseillent depuis plus de 15 ans les gouvernements d'Argentine, de Bolivie, du Chili et du Pérou dans leur action de conservation de la vigogne, cette espèce sauvage apparentée au chameau qu'on ne trouve que dans les régions élevées des Andes, en Amérique du Sud. Grâce aux efforts nationaux et internationaux, la population mondiale de vigognes s'est multipliée par sept depuis 1970, surtout à Pampa Galéras, au Pérou. Dès le départ, l'objectif de la gestion était d'assurer la survie de la vigogne en nombre suffisant pour que des animaux puissent être transférés dans d'autres régions, et afin de rendre possibles des prélèvements contrôlés au bénéfice des populations locales.

Au premier stade de programme, l'on s'était concentré sur la conservation de la vigogne et l'augmentation du troupeau, mais depuis cinq ans, le transfert et l'abattage sélectif des animaux pour étudier le potentiel qu'offrent les peaux, la laine et la viande pour la population locale, a commencé.

L'abattage sélectif est actuellement controversé au Pérou et ailleurs, et dans les milieux de conservation. Les critiques portent sur la manière dont les vigognes sont "prélevés", et des doutes sont apparus quant à la nécessité de l'abattage sélectif et le degré de reprise de la population de vigognes de Pampa Galéras. A l'invitation du gouvernement péruvien, et avec le soutien financier de l'Agence allemande de coopération technique, l'UICN et le WWF ont organisé une mission indépendante d'évaluation en septembre/octobre 1980 pour s'assurer des faits et avoir des chiffres exacts. L'UICN et le WWF ont publié le rapport de la mission après un examen sérieux par des experts en la matière.

Cette déclaration a pour but d'expliquer la position de l'UICN et du WWF sur la conservation de la vigogne en général, et sur le projet de Pampa Galéras en particulier. Leur position s'appuie sur les conclusions de la Stratégie mondiale de la conservation publiée en 1980 par l'UICN, le WWF et le PNUE, et sur des faits, notamment ceux mis en lumière par la mission du Pérou.

Stratégie mondiale de la conservation

Les trois grands objectifs de la conservation - le maintien des processus écologiques et des systèmes qui entretiennent la vie, la préservation de la diversité génétique, et l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes - sont indiqués dans la Stratégie mondiale de la conservation. Le premier objectif touche - mais pas directement - à la présente controverse. Le deuxième est déjà atteint, surtout à Pampa Galéras, grâce aux mesures de conservation prises par les gouvernements d'Amérique du Sud depuis 15 ans. Toutefois, la vigogne reste vulnérable et il faut continuer à la gérer soigneusement sur toute son aire de répartition.

Le troisième objectif est au cœur de la question : La Stratégie mondiale de la conservation indique clairement que l'utilisation durable est non seulement compatible avec la conservation, mais qu'elle est un but légitime de la conservation. L'utilisation durable - qui implique habituellement un prélèvement soigneusement géré des animaux - est le meilleur moyen par lequel des espèces et des écosystèmes peuvent contribuer au bien-être de l'humanité et aider au développement des populations les plus démunies de pays en développement. Comme le souligne la Stratégie, la conservation doit contribuer au développement pour être crédible et réussir.

La vigogne en Amérique du sud

Voici quelques éléments de base concernant la vigogne en Amérique du Sud :

- les gouvernements de Bolivie, de Chili, du Pérou et d'Equateur se sont engagés en faveur de la conservation de la vigogne par leur adhésion à la convention pour la conservation et la gestion de la vigogne signée à Lima le 20 décembre 1979, qui remplaçait un accord signé 10 ans auparavant; le traité est ouvert à la signature à l'Argentine qui avait signé le traité précédent;
- Les gouvernements concernés ont tous pris des mesures pour protéger la vigogne sur leur territoire, notamment la création de réserve;
- tous les gouvernements sont signataires de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction qui les oblige à ne pas faire le commerce international des produits de la vigogne (pour l'Argentine, qui vient de signer le traité, la convention entrera en vigueur le 8 avril 1981);
- les meilleures estimations de la population de vigognes en 1965, 1970 et 1980, fournies par des experts, dont ceux du groupe de spécialistes des camélidés (UICN) sont les suivantes :

	1965	1970	1980
Argentine	100	plusieurs 100	3000-5000
Bolivie	1000	1000-1500	3700
Chili	100	450- 650	7400
Pérou	5000	5000-10.000	60.000

Totaux approximatifs	6000	10.000	70.000-77.000
----------------------	------	--------	---------------

Les vigognes à Pampa Galéras

La mission UICN/WWF au Pérou a travaillé en 1980 dans la réserve nationale de Pampa Galéras et dans la zone à gestion contrôlée qui y est rattachée. Voici les faits rapportés par la mission :

- Le comptage des vigognes réalisé en septembre et en octobre 1980 par les autorités de gestion sur le terrain

a été observé par la mission et a donné des résultats exacts, avec, peut-être, une légère sous-estimation du nombre de vigognes enregistré : 48.153. Une estimation précédente de 15.000, fondée sur le comptage aérien d'un échantillon, fait en avril 1980, était grossièrement erroné; la mission UICN/WWF a montré que les techniques d'étude sous-estimaient largement le nombre véritable de vigognes;

- les populations de vigognes augmentent au taux moyen annuel de 19%;
- 2100 animaux ont été abattus en 1980 et près de 750 ont été transférés dans d'autres réserves;
- les données actuelles n'indiquent pas que la population de vigognes a atteint le niveau auquel les pâturages seraient gravement surpâturés et dégradés, ni que la plupart de leur aire a atteint les limites de la capacité de charge.

L'UICN et le WWF se rendent compte qu'il peut être nécessaire de continuer à abattre un certain nombre de vigognes afin de fournir des données scientifiques essentielles à la réalisation des objectifs du projet de Pampa Galéras. Cependant, l'UICN et le WWF estiment qu'il est indispensable que l'abattage sélectif, s'il doit avoir lieu, soit sérieusement contrôlé, qu'il soit fait sans cruauté, sur une base scientifique et maintenu au niveau minimal jusqu'à ce qu'on dispose des informations scientifiques indispensables à la planification et à la mise en oeuvre d'un abattage sélectif plus important. De plus, l'UICN et le WWF estiment que tout abattage sélectif devrait être associé à un programme plus important de transfert de vigognes de Pampa Galéras à d'autres régions, de toute expérimentale de vigognes vivantes, de surveillance correcte des effets du programme de gestion (y compris le contrôle effectif de la commercialisation de la laine) et la poursuite des efforts de protection et de gestion de la région, notamment une lutte énergique contre le braconnage.

En bref, l'abattage sélectif, s'il est effectué, doit avoir une solide base scientifique. Un tel abattage devrait s'inspirer des principes de la Stratégie mondiale de la conservation et reposer sur les objectifs originaux du projet de Pampa Galéras, de sorte que le gouvernement péruvien puisse honorer les engagements qu'il a pris auprès de la population locale, de la faire bénéficier du commerce légal des produits de la vigogne - lorsque l'état de leurs populations le permettrait.

Recommandations au gouvernement péruvien

La mission UICN/WWF s'est également rendu compte que d'importantes données scientifiques, sur lesquelles l'abattage sélectif devrait reposer, manquaient. L'UICN et le WWF recommandent donc aux autorités péruviennes :

- d'avoir à l'esprit qu'un programme pour réunir des données sur la dynamique des populations de vigognes en liaison avec l'état de leur habitat, est essentiel;



Esser/WWF

Les vigognes d'Amérique du sud, autrefois au bord de l'extinction, sont passées de 10.000 à 77.000 l'an dernier

- d'intégrer toute opération d'abat-tage sélectif à ce programme scientifique strictement contrôlé et appliqué, préparé sur la base de ces résultats, et pour le bien des communautés locales;
- de maintenir au niveau minimum l'abattage sélectif, s'il doit avoir lieu, jusqu'à ce qu'on ait suffisamment de données scientifiques.

Ces recommandations et d'autres sont indiquées dans la lettre adressée au

ministère de l'Agriculture avec une copie du rapport de la mission. L'UICN et le WWF proposent de surveiller la situation et d'aviser les autorités.

Conclusion

En conclusion, l'UICN et le WWF soulignent ce qui suit :

- la remontée récente du nombre de vigognes représente un exemple trop rare de réussite d'un projet de

conservation - réussite dont il convient de féliciter les gouvernements et les autorités concernées;

- l'utilisation de la vigogne sur une base durable peut être un aspect légitime de leur conservation;
- tout abattage de vigognes doit se faire sans cruauté, sous un contrôle strict et sur une base scientifique;
- les principaux bénéficiaires de l'utilisation de la vigogne devraient être les populations rurales des Andes.

VIGOGNES: POPULATION EN AUGMENTATION

L'un des plus tristes épisodes de l'histoire de la conservation vient de se terminer (du moins l'espère-t-on) sur une note optimiste avec la publication de la prise de position de l'UICN et du WWF sur la vigogne, à la fin de février dernier.

Cette déclaration a été faite à l'occasion de la publication des résultats de l'étude détaillée effectuée sur la population des vigognes là où elle est la plus solidement établie - à Pampa Galéras, dans les Andes péruviennes. L'étude, patronnée par l'UICN et le WWF, révèle que la population, qui ne comportait qu'un millier d'animaux au milieu des années 60, a augmenté au rythme annuel de 19% pour atteindre aujourd'hui 48.000 animaux. La population totale de vigognes au Pérou est de 60.000 animaux.

Les chiffres pour Pampa Galéras ont été fournis par un expert des recensements d'animaux, M. Michael Norton-Griffiths, et le spécialiste chilien de l'écologie des vigognes, M. Hernan Torres. Les deux experts ont été choisis par l'UICN et le WWF à la suite d'une demande du gouvernement péruvien aux deux organisations d'envoyer des observateurs indépendants pour surveiller le recensement à terre réalisé en septembre et en octobre 1980.

Le rapport indique que le comptage à terre a été réalisé de manière extrêmement raisonnable par des gens qui savaient ce qu'ils faisaient, qui sont très conscients des problèmes, et qui sont hautement motivés.

Le rapport Norton-Griffiths/Torres approuve pleinement le recours à la méthode de comptage au sol de l'équipe qui réalise le projet péruvien - méthode qui, disent-ils, donne "des résultats sûrs et précis".

Les résultats de la mission d'évaluation Norton-Griffiths/Torres mettraient donc un terme à la controverse qui éclata l'an dernier lorsqu'un comptage aérien sur un échantillonnage avait indiqué une population de 15.000 vigognes seulement à Pampa Galéras. Dans ce cas, le plan du gouvernement péruvien d'abattage de 2000 vigognes par an aurait compromis la survie de l'espèce.

Il a semblé tout à coup que l'UICN et le WWF, qui ont toujours soutenu le principe d'un abattage sélectif scientifiquement fondé, étaient favorables à un plan qui aurait compromis la survie de la vigogne. En fait, bien avant que les résultats de la mission n'aient été rendus publics, il était apparu clairement que le recensement aérien était inexact. La personne qui a procédé au comptage à partir d'un bimoteur rapide a elle-même souligné les incertitudes de l'opération. Selon Torres et Norton-Griffiths, le comptage aérien était "gravement erroné". Après avoir réalisé leur propre série de tests aériens et de vérifications à terre, ils purent démontrer de manière concluante que l'étude aérienne d'avril 1980 avait omis les deux-tiers des animaux.

Malheureusement, certaines personnes n'étaient pas prêtes à attendre que les résultats de la mission d'évaluation soient publiés et que l'on examine en fonction de ces résultats l'accusation selon laquelle l'équipe du projet de Pampa Galéras aurait délibérément falsifié le recensement à terre.

Dans la lettre au gouvernement péruvien accompagnant le rapport, l'UICN et le WWF disaient : "Pour nos consultants, il n'y a aucune preuve de partialité dans les méthodes utilisées, le recensement donne des résultats sûrs et vérifiables, et il n'y a pas d'évidence d'erreurs grossières, ni de falsifications dans les résultats publiés".

Pour leur part, l'UICN et le WWF ont toujours eu sur la vigogne une position cohérente et non émotionnelle, reposant sur les meilleures informations scientifiques disponibles. De même que d'autres parties à l'accord sur les vigognes, ils avaient dès le départ convenu que dès que les vigognes seraient en nombre suffisant, certaines devraient être transférées et d'autres devraient faire l'objet de prélèvements, la population locale étant la première à tirer parti de la vente des produits de la vigogne. En d'autres termes, le but était de montrer que la conservation de la vigogne profite autant aux hommes qu'aux animaux.

Malheureusement, le mot "prélèvement" neutre en lui-même, jette un voile pudique sur certaines "choses de la vie" sanglantes. Le prélèvement de vigognes implique que les animaux sont abattus sur le terrain ou dans des abattoirs.

Le débat met en lumière un dilemme grave et non résolu dans le mouvement de la conservation. Au milieu des années 60, lorsque l'accord fut signé, ramener les vigognes à un nombre rendant l'exploitation possible semblait un rêve irréalisable. Ce pourrait-il que certains, qui sont responsables du tollé actuel, n'aient alors accepté le concept que du bout des lèvres ? L'UICN et le WWF avaient d'emblée soutenu l'idée d'utilisation durable en sachant parfaitement que de temps à autre, elle suscite des critiques de la part de certains groupes de protection des animaux.

MM. Norton-Griffiths et Torres ont rapporté des preuves définitives de ce qui est l'une des plus grandes réussites de la conservation dans les deux dernières décennies. Dans toute l'Amérique du Sud, la population de vigognes s'est multipliée par sept, passant de 10.000 à 77.000. L'UICN et le WWF espèrent que d'autres gouvernements prendront note de ce remarquable succès et commenceront des programmes de sauvegarde similaires.

LA CONSERVATION REDÉCOUVERTE: CE QUE NOUS APPRENNENT LES BÉDOUINS

Remettre à l'honneur l'ancien système de gestion des terres en vigueur autrefois chez les Bédouins pourrait aider les nations de l'Asie de l'ouest à faire revivre leurs pâturages épuisés. Le système des "hémas" est plus ancien que le Coran lui-même, et, jusqu'à une époque récente, il avait été transmis sans grandes modifications au cours des siècles.

Un plan de l'UICN demandant la reprise du système des hémas sera présenté aux gouvernements du Moyen-Orient qui participeront à la réunion de la commission économique des Nations Unies pour l'Asie de l'ouest (CEAO) dans la capitale syrienne de Damas, du 9 au 15 mai. Pour M. Hartmut Jungius, expert de l'UICN sur la région - qui participera à la réunion - "une version modernisée des hémas pourrait aider les gouvernements à lutter contre la désertification et améliorer le niveau de vie des populations de la région".

Les hémas étaient des réserves jalousement gardées par les tribus à des fins spécifiques. Dans certaines hémas, le pâturage n'était autorisé que pendant certaines périodes de l'année, ou gardées en réserve pour les époques de sécheresse. Dans d'autres, le pâturage n'était pas autorisé, afin de protéger les fleurs pour l'élevage des abeilles, ou de la faune destinée à la chasse. Certaines étaient même spécialement créées pour protéger des bassins d'alimentation vitaux.

D'une superficie allant de quelques hectares à des milliers d'hectares, les hémas étaient souvent établies en une mosaïque complexe pour protéger les par-

ties de l'écosystème que les tribus avaient intérêt à préserver - comme la dure expérience le leur avait appris. Selon M. Jungius : "Les Bédouins connaissent tout de la valeur de la conservation des siècles avant que les conservateurs n'inventent des expressions telles que "développement durable" ou "utilisation rationnelle".

Largement répandu en Asie de l'ouest, le système des hémas dépend de l'existence d'une tradition du désert qui exige un respect total du droit au pâturage des autres tribus. Bien que le bétail - essentiellement des chèvres et des chameaux - reste aussi important qu'au temps du prophète Mahomet, le système des hémas chancelle sous la pression de la population et du bétail, à laquelle s'ajoute la politique généralisée en Asie de l'ouest, de sédentarisation des nomades.

Dans un rapport récent, la CEOA remet en question la sagesse d'une telle politique. "L'élevage pratiqué par les Bédouins - indique le rapport - est peut-être le mieux adapté aux régions arides". Seule une fraction des terres marginales utilisées par les nomades est irrigable et arable.

Dans un rapport à la Réunion d'experts sur la gestion, la conservation et le développement des ressources agricoles dans la région de la CEOA, l'UICN souligne que les buts de la gestion des terres et ceux de leur conservation se recoupent : "Tous deux visent à assurer la productivité à long terme du territoire, le maintien d'une végétation abondante et variée et, lorsque c'est possible, sa restauration et sa stabilité".

Les réserves du type "héma" pourraient contribuer à protéger les espèces sauvages très menacées apparentées aux espèces cultivées. L'on sait, par exemple, que le blé sauvage (*Triticum* sp.) et l'avoine (*Avena* sp.) sont menacés par l'intensification de l'agriculture et du surpâturage. La pistache, la lentille, le sorgho et le coton sont les autres espèces cultivées apparentées à des espèces sauvages qui ont un besoin urgent de protection.

Le document de l'UICN prône la création de petites réserves de plantes dans les territoires gérés. Ces réserves - lieux non perturbés - seraient propices à la production de graines et contribueraient par conséquent à la restauration des terres dégradées.

L'UICN, en collaboration avec les gouvernements de Jordanie et d'Oman, a déjà établi des réserves dans la région; elle a donc une certaine expérience la matière. L'Arabie Saoudite a signé accord avec l'UICN, pour 300.000\$, par lequel l'UICN lui fournit son expertise pour un vaste programme de protection et de gestion de ses ressources naturelles.

La réserve de l'oued Serin, qui vient d'être créée dans la chaîne des monts Djabar Akhdar, à Oman, est presque une héma. Bien qu'elle ait été établie pour offrir un refuge au thar d'Arabie - espèce sauvage très menacée, apparentée à la chèvre - les habitants locaux pourront y conduire leurs troupeaux en temps de sécheresse.

Egalement à Oman, l'UICN et le WWF ont aidé le gouvernement par le biais d'un programme visant à réintroduire l'oryx algazelle dans une région de 30.000 km² avec la coopération d'une tribu nomade, les Harasis. Sans leur aide, le programme aurait été irréalisable. M. Jungius a déclaré que "les plans doivent être élaborés au niveau des tribus, en comprenant bien le système économique et social que représente la tribu".

La réserve d'Azraq, en Jordanie, a été conçue par les experts pour être une réserve à multiples fonctions, de sorte qu'on y autorise un pâturage contrôlé tout en y protégeant une large gamme d'animaux et de plantes rares. Les fermiers locaux bénéficieront aussi d'une réglementation stricte protégeant l'approvisionnement en eau.

M. Jungius recommandera que l'UICN aide les gouvernements de la région de la CEOA à définir un programme régional promouvant le recours à la conservation dans l'aménagement du territoire : "L'UICN peut apporter son expertise scientifique et sa connaissance de la gestion pour l'élaboration et la réalisation de projets pilotes qui mettront en oeuvre les connaissances existantes. Avec un soutien financier au départ, l'UICN espère démontrer les avantages des plans d'aménagement multiples de territoires situés en régions désertifiées, dans lesquels la conservation de la faune et de la flore peut jouer un grand rôle".



Les Bédouins d'aujourd'hui. Vaudrait-il mieux pour eux un retour à leur ancien système de hémas?

POUR QUE LES POÊLES DU TIERS MONDE NE S'ÉTEIGNENT PAS

Depuis le milieu des années 70, les lampes à pétrole et les poêles à mazout du Tiers Monde s'éteignent. Les flambées successives du prix du pétrole ont mis la paraffine hors de portée des pauvres des villes et des villages, dont le nombre ne cesse d'augmenter dans le monde. Dans le million de villages que comptent les pays en développement, les sources d'énergie renouvelables, notamment solaires et le biogaz, sont encore du domaine du rêve. La Stratégie mondiale de la conservation nous dit qu'aujourd'hui, 1.500.000 de personnes sont tributaires du bois pour faire la cuisine, s'éclairer et se chauffer.

Les pauvres du milieu rural abattent les arbres sous les tropiques à un rythme sans précédent. Un villageois du Niger peut dépenser un quart de son revenu pour le bois. Le ramassage du bois occupe la plus grande partie du temps de la Népalaise. Dans les villes du Tiers Monde, les plus démunis ont dû faire face à une augmentation de 300% du prix du bois ces dernières années. Ce sont là quelques aspects dramatiques de la crise de l'énergie pour les plus démunis.

L' "autre" pénurie d'énergie a des implications critiques pour l'agriculture. Dans les régions subtropicales d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud, la désertification, l'érosion et les inondations ont été les résultats du déboisement. Et lorsque tous les arbres ont été abattus sur un large périmètre autour d'un village, les villageois n'ont pas d'autre solution que de brûler la bouse de vache au lieu de la retourner aux sols épuisés qui ont besoin d'éléments nutritifs et de matière organique.

Une personnalité indienne déclarait récemment : "Même si nous parvenions d'une manière ou d'une autre à produire suffisamment de nourriture pour notre population de l'an 2000, comment pourrions-ils la faire cuire ?" S'efforçant de répondre à cette question et à bien d'autres posées par une crise mondiale de l'énergie à multiples facettes, la "Conférence permanente des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables" (CNUENR) tiendra une réunion d'Etats, d'organismes d'aide et d'experts de l'énergie à Nairobi, Kenya, du 10 au 20 août 1981.

Considéré comme une réponse des plus ambitieuses à la nécessité de la coopération multilatérale sur les questions énergétiques, le principal but de la conférence sera de faire la lumière sur les autres solutions énergétiques - eau, soleil, biomasse, géothermie et vent. Les délégués auront en main les résultats d'une étude de sept ans publiée récemment par l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués - coalition de groupes scientifiques de 17 pays de l'est et de l'ouest, basée en Autriche. L'étude de l'IIA indique qu'il faudra plusieurs décennies pour qu'on puisse exploiter à fond tout le potentiel offert par la source d'énergie renouvelable la plus prometteuse - le soleil : il se pourrait que même en 2030, l'énergie solaire ne couvre que 7% de l'énergie mondiale.

Dans l'avenir immédiat, il est probable que le bois restera la principale source d'énergie renouvelable des bidonvilles et des villages du Tiers Monde. Un récent document de *Worldwatch* mentionnait la nécessité de multiplier par cinq la plantation d'arbres pour parer au plus pressé. Dans une étude, la Banque mondiale indique que 20 à 25 millions d'hectares d'arbres devraient être plantés pour répondre à la demande de bois de feu de l'an 2000, soit dix fois plus que ce qui sera fait au rythme actuel de reboisement.

Dans ce contexte, le document sur la culture du bois de feu, publié par l'Académie américaine des sciences, apparaît opportunément. Indispensable aux vulgarisateurs, ce livre donne la liste des arbres et des espèces buissonnantes les plus prometteuses sous les tropiques. Il présente les avantages et les limites de chaque essence et indique où trouver un complément d'informations. Et, comme cela avait été fait dans le manuel sur les haricots fixateurs d'azote (voir *Bulletin* d'avril 1980), il donne la liste des essences actuellement limitées dans certaines régions tropicales, qui pourraient prospérer dans des régions à sol et à climat similaires. Le "neem", arbre indien, est un exemple d'arbre qui pousse bien après avoir été introduit dans certaines régions d'Afrique de l'ouest.

Les plantations de bois de feu offrent l'un des meilleurs espoirs de résoudre la crise de l'énergie qui affecte les pauvres, pour la simple raison qu'elles nécessitent peu de conseils et guère plus de technologie qu'une pelle pour montrer aux villageois comment entreprendre une plantation, une fois que l'espèce qui convient a été choisie. L'intérêt du rapport de l'Académie américaine des sciences est qu'on n'y sous-estime pas la difficulté de passer de la théorie à la pratique.

Ce qui paraît une bonne idée au technocrate des villes n'enthousiasme pas forcément le villageois. Par exemple, brûler du bois à l'air libre entraîne du gaspillage, alors qu'un simple poêle augmente de 20% l'efficacité du feu. Pourtant, après avoir adopté les poêles à bois économiseurs d'énergie, les villageois népalais sont rapidement retournés à leur ancienne méthode de feu libre, car ils se sont aperçus qu'en l'absence de fumée, les termites infestaient rapidement leurs toits de chaume.

Ce qu'il faut, c'est que les gouvernements et les organismes de développement soutiennent des projets qui tiennent compte de nombreux facteurs, notamment sociaux et culturels. Cela implique que tout se déroule correctement au sommet : la plantation d'arbres est une activité de conservation qui intéresse non seulement le ministère de tutelle des forêts, mais également ceux dont ressortent l'agriculture, l'énergie, le développement rural, les ressources naturelles et les services sociaux.

Cela ne peut se faire sans une volonté politique. Le problème est que la plantation d'arbres ne rapporte pas aux

politiciens un capital politique, et les essences à croissance rapide elles-mêmes ne poussent pas assez vite pour procurer les avantages à court terme qu'escomptent certains politiciens. Cependant, comme en témoignent les programmes innovateurs de sylviculture sociale de la Corée du Sud, des Philippines, de la Chine et des pays du Sahel, il est possible d'enrayer la déforestation.

Le but de 25 millions d'hectares ne pourra être atteint que si des millions de villages se sentent concernés par la plantation d'arbres. C'est un objectif ambitieux, comme l'a montré le profil énergétique d'un village typique du Tiers Monde, Akhbar Barota, en Inde, établi récemment par *Earthscan*, qui montrait que bien que le village ait épuisé son approvisionnement en bois, le bois communal établi par les autorités avait déperissé par négligence. Personne n'avait été chargé de s'en occuper.

Pour surmonter des difficultés de cet ordre, Erik Ekholm, un pionnier enthousiaste de la foresterie sociale, a suggéré que les gouvernements aident les autorités locales à former des "plantateurs aux pieds nus" aux tâches fondamentales de la sylviculture comme l'enlèvement des mauvaises herbes et la lutte contre les ravageurs.

Les initiatives locales peuvent porter sur un grand nombre de domaines. Dans une région élevée du Guatemala, la station expérimentale de Choqui a été établie pour mettre au point un poêle



Plantation de bois de feu à Hawaï. Elles devraient alléger la pression exercée sur les forêts, et non les remplacer.

Skolmen



pour l'alimentation du bétail et sont une source d'azote pour le sol.

Approvisionner en bois les centres urbains voisins peut aussi créer des emplois, ce qui contribue à la lutte contre l'augmentation du chômage rural. C'est ainsi que 6000 familles travail-

lent à fournir du bois et du charbon de bois à la ville de Maputu au Mozambique. Le rapport de l'Académie américaine des sciences indique que peu d'autres sources d'énergie peuvent créer durablement un aussi grand nombre d'emplois.

Le directeur général de l'UICN tire la sonnette d'alarme à propos des plantations d'arbres : "Les essences exotiques ne doivent pas se substituer à la végétation indigène; leur rôle est d'alléger la pression qui pèse sur ce qui reste de végétation naturelle".

Lectures:

"Firewood crops: shrub and tree species for energy production". - Commission on International Relations (JH 215), National Academy of Sciences - 2101 Constitution Avenue, Washington D.C. 20418, USA.

"Wood: An Ancient Fuel with a Future" - Worldwatch Institute, 1776 Massachusetts Avenue, N.W., Washington D.C. 20036, USA.

"A Village in a Million" - Earthscan, 10 Percy Street, London W.1., U.K.

"Estacion Experimental Choqu Apartado Postal 159, Quezaltenango Guatemala".

Pour recevoir des renseignements concernant la CNUENR, écrire au chargé des relations publiques, Conférence des NU sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, DESI/DPI - Pièce 1061-J, Nations Unies, New York 10017, Etats-Unis.

Ramassage du bois au Cameroun

spécialement adapté aux besoins culturels et quotidiens des Indiens des plateaux. Aux Philippines, des *leucaena* sont plantés le long des routes et dans les cimetières. Dans l'Etat indien de Gujarat, des écoles ont créé des pépinières et vendent des plants à l'Etat en faisant un petit bénéfice.

Des idées comme celles-ci peuvent contribuer à implanter sur le terrain les stratégies recommandées par la Stratégie mondiale de la conservation. Les trois-quarts des terres des tropiques sont considérées comme impropres à l'agriculture, mais elles conviennent parfaitement aux arbres. Sans aucun encouragement des autorités brésiliennes, des milliers de fermiers des Etats de Sao Paulo, Minas Gervais et Parana, ont établi des bois sur des terrains impropres à l'agriculture. A Java, plus de 30.000 ha ont été plantés de *Calliandra calothyrsus*, espèce buissonnante originaire d'Amérique australe, dont ils tirent du bois de feu.

De tels bois sont un moyen d'augmenter le revenu rural. On peut citer l'exemple des villageois de Toyomarto, dans l'est de Java, qui, ayant fait pousser *Calliandra* sur une zone fortement érodée, en sont arrivés au point de gagner plus grâce à cet arbre que par leurs cultures. Faire pousser des essences à croissance rapide pour fournir des mâts, poteaux et bois d'oeuvre peut donner un coup de pouce à l'économie locale. Certaines espèces telles que *leucaena* peuvent être pro-pices à l'agriculture en ce qu'elles donnent de l'ombre aux cultures et des feuilles



En Afrique du nord, cette Touareg utilise chaque brindille pour faire un feu pour faire la cuisine. La famille moyenne Sahélienne consacre un quart de son revenu à l'achat du bois.

NOUVELLES

Le droit de poursuite et autres mesures anti-pollution - un accord des Etats de l'Afrique de l'ouest

Seize Etats côtiers de l'Afrique de l'ouest et du centre ont approuvé à l'unanimité un traité protégeant leur rivage et leurs eaux côtières de la pollution.

Lors d'une réunion tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, ils sont également convenus d'un protocole par lequel ils s'engagent à coopérer en cas d'urgence comme dans le cas de marées noires ou de pollution massive par des produits chimiques toxiques. Troisièmement, ils ont approuvé un plan d'action d'évaluation environnementale et de développement fondé sur un environnement sain.

Les Etats africains se sont engagés à verser 2,5 millions de dollars en 1982 et en 1983 à un fonds d'affectation spéciale régional, tandis que le PNUE, qui patronnait la conférence plénipotentiaire, a promis 1,4 millions pendant trois ans, à compter de 1981. Le plus

grand pays de cette partie de l'Afrique, le Nigeria, versera 550.000\$, - la plus grande des contributions.

Le Sénégal a souligné que les pétroliers vidangent parfois leurs cuves dans les eaux territoriales d'un pays, puis se réfugient rapidement dans celles d'un autre pays. Les 16 pays ont alors approuvé une résolution sur "le droit de poursuite" pour permettre aux navires d'un pays de donner la chasse aux pétroliers délictueux, dans les eaux territoriales d'un autre pays.

Les signataires du traité environnemental "reconnaissent la menace que la pollution et l'absence du facteur environnemental dans le processus de développement fait peser sur le milieu marin et côtier, ses équilibres écologiques, ses ressources et ses utilisations légitimes".

Six types de pollution sont mentionnés dans le traité : La décharge ou le rejet à bord de navires, la pollution à partir de bases à terre tels que les effluents industriels, les égouts et les déversements d'origine agricoles, la pollution résultant de l'exploration et l'exploitation du fonds marin et des couches sous-jacentes, la pollution atmosphérique et l'érosion côtière.

Le traité environnemental africain entrera en vigueur lorsque les parlements des six Etats l'auront ratifié. Cela devrait prendre environ deux ans.

"C'est un acte historique sans précédent d'unité, de solidarité et de coopération entre les pays de l'ouest et du centre de l'Afrique" - devait dire M. Lamine Fadika, ministre ivoirien des Affaires marines, qui présidait la conférence.

Les 16 Etats qui participaient à la Conférence étaient l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée Equatoriale, le Liberia, la Mauritanie, le Nigeria, le Sénégal, le Togo et le Zaïre.

Lancaster Sound: Une bonne planification de l'environnement

Les Canadiens ont un défi à relever : la planification des utilisations futures des ressources naturelles de Lancaster Sound, magnifique région, qui est peut-être du point de vue écologique la plus riche et la plus productive du haut Arctique. Séparant Cornwallis et les îles Devon au nord et Baffin et les îles Somerset au sud, Lancaster Sound est l'entrée du célèbre passage du nord-ouest et constitue à ce titre une route de transit potentielle pour les bateaux si le développement industriel a lieu dans l'Arctique (voir Bulletin de décembre 1980). Comme la région renferme un potentiel d'hydrocarbures, d'importantes décisions doivent être prises sur la sécurité de l'exploration et de l'exploitation éventuelles du pétrole et du gaz, compte tenu de ce que le Canada poursuit un objectif national d'indépendance énergétique. Les intérêts des Eskimaux Inuits qui dépendent des ressources de la région, pèseront lourdement dans la balance des considérations sur les utilisations futures.

Des audiences publiques tenues en 1978 pour examiner une demande d'autorisation émanant de Norlands Petroleum Ltd, pour forer un puits d'exploration dans le Lancaster Sound, sont à l'origine de l'étude sur la région. Le groupe de responsables mis sur pied au titre du Processus fédéral d'examen et d'évaluation de l'environnement a conclu que l'on ne pouvait pas procéder à une évaluation probante des impacts environnementaux et socio-économiques des forages exploratoires dans le Lancaster Sound en les séparant de questions plus larges qui affectent toutes les utilisations de la région. Le groupe de travail a recommandé que le département des af-

aires indiennes et du développement du nord effectue une étude globale des problèmes complexes d'utilisation des ressources dans cette région.

Le département a opté pour l'approche à la planification environnementale que prônait James Dobbin, membre de la commission de l'UICN sur la planification de l'environnement. Cette démarche implique l'identification des tâches importantes de la gestion et de l'utilisation future de Lancaster Sound. L'on espère que le choix du département se portera sur une planification globale des régions arctiques.

La participation du public à la détermination des questions et à la formulation des options et un important impératif du gouvernement pour ce type de planification. La participation est facilitée par un document, le Projet vert, qui est le résultat de la première phase de l'étude du Lancaster Sound. Ce document décrit brièvement la région et les questions qui l'affectent, permettant au grand public d'apporter une contribution mieux informée au processus de planification. Pendant la 2e phase de l'étude - la phase d'examen par le public - les participants seront encouragés à exprimer leurs opinions et suggestions en répondant à la question : "Quel serait, à votre avis, notre meilleur plan pour Lancaster Sound ?".

La discussion qui s'engagera sur des questions semblables contribuera à déterminer les options à évaluer dans l'examen des utilisations futures de la région. Les contributions ainsi apportées contribueront à l'élaboration du Projet vert qui présentera les options. Ce document devrait jouer un rôle important dans la formulation d'un plan régional pour le Lancaster Sound.

UN BARRAGE EN ARGENTINE

Un nouveau barrage construit au nord-est de l'Argentine va inonder 200 km de forêts-galeries le long du fleuve Parana. La forêt est un important chemin de dispersion de la faune et de la flore subtropicales et du chaco.

La disparition imminente de la forêt a été révélée dans un rapport préliminaire sur l'impact environnemental du barrage argentin-paraguayen d'Yacretá-Apípe. Les auteurs du rapport (patronnés par l'organisme bilatéral chargé de la réalisation du projet) proposent comme compensation à la perte de la forêt le long du rio Parana, d'accorder une protection totale à ce qui restera de forêt-galerie dans la région.

Recommandations au gouvernement péruvien

Le Pérou a ajouté trois nouvelles régions protégées - totalisant plus de 101.000 ha - à son réseau. Le président péruvien et les ministres de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de l'Éducation ont signé les décrets de création des sites en janvier de cette année.

La plus spectaculaire des trois régions est le sanctuaire historique du Machupicchu, déclaré site du patrimoine mondial en 1980. Le nouveau statut de Machupicchu contribuera à la protection de la région comme l'implique la convention sur le patrimoine mondial.

NOUVELLES

L'indispensable conservation des mangroves



WWF

Les marais de mangroves sont des frayères de premier ordre.

L'approvisionnement en crevettes et poissons des marchés et supermarchés des pays occidentaux est en danger. La surpêche est une des raisons à cela, mais il existe une autre cause bien moins connue : la destruction continuelle des mangroves, des estuaires et autres zones humides côtières et eaux peu profondes, qui fournissent abri et nourriture aux deux-tiers des poissons qui constituent les prises mondiales.

Une étude effectuée récemment en Indonésie a permis d'établir que la destruction d'un marais de mangrove (forêt tropicale côtière hautement adaptée), entraînait rapidement la fermeture des pêcheries locales de crevettes. Cela s'explique par le fait que les jeunes crevettes se nourrissent de feuilles mortes et autres déchets tombant des

mangroves dans l'eau. Le mullet est une des nombreuses espèces d'intérêt commercial qui sont tributaires des mangroves.

La SMC - lancée il y a un an - souligne le rôle important que jouent les mangroves et les autres zones humides côtières dans l'économie mondiale. Et pas seulement comme frayères : elles sont également des barrières à l'érosion et des habitats de la faune, en particulier des oiseaux d'eau.

Les experts des mangroves de la Commission de l'écologie se sont réunis du 6 au 10 avril à Singapour pour finaliser le "Rapport sur l'état mondial des mangroves" qui attirera l'attention des gouvernements et des organismes d'aide, sur la situation des mangroves dont la

destruction se poursuit à un rythme sans précédent sur toute leur aire de répartition tropicale et sub-tropicale. La réunion de Singapour a été financée par le WWF.

Couvrant tous les aspects de l'écologie des mangroves, le "Rapport sur l'état mondial des mangroves" fera une série de recommandations concernant leur gestion à long terme.

Les forêts de mangroves sont un phénomène biologique; elles peuvent survivre à l'engorgement d'eau, à la pauvreté du sol, à la salinité, à une forte humidité et à des vents de la force d'un ouragan ... à tout, semble-t-il, sauf à l'homme. Aujourd'hui, l'urbanisme et le tourisme mal planifiés, le ramassage du bois non contrôlé, et la pollution par les herbicides contribuent à leur rapide destruction. En Inde seulement, 16'000 km² de mangroves - soit la moitié de la Belgique - ont disparu depuis le début du siècle.

Traditionnellement considérés comme des régions sans valeur infestées de moustiques, les marais de mangroves, correctement gérés, peuvent approvisionner en bois les pays tropicaux écrasés par le prix du pétrole, et répondre ainsi à leurs besoins énergétiques. En des endroits aussi éloignés que Bangkok et Porto Rico, le charbon de mangrove qui brûle presque aussi bien que le charbon, se vend deux fois plus cher que d'autres types de charbon.

En Afrique et en Asie de l'ouest, en particulier, le bois de mangrove est très prisé comme matériaux de construction à cause de sa solidité et de sa forte teneur en tanin qui le rend résistant aux termites.

Barrières à l'océan Pacifique le long des côtes colombiennes et équatoriennes, les mangroves protègent d'importantes voies d'eau côtières utilisées pour le transport intérieur. La formation rapide de terres autour des forêts de mangroves à l'embouchure du Gange et à celle du Brahmapoutre, prouve de façon flagrante que les mangroves peuvent contribuer à la conquête de terres sur la mer.

Cependant, lorsque l'homme tente de conquérir des terres sur les mangroves, il n'a pas la main aussi heureuse. Le long du golfe de Thaïlande et de la côte du Salvador, des forêts de mangroves autrefois denses ont fait place à une terre nue et salée. Il est certain que leur destruction généralisée en Asie du Sud a contribué aux inondations catastrophiques d'une partie de cette région pendant la dernière décennie.

La situation est loin d'être désespérée. On estime à 20 millions d'hectares la superficie de mangroves qui reste encore sous les tropiques. La Stratégie mondiale de la conservation, la conférence qui vient d'avoir lieu sur la conservation des zones humides, une série de plans d'action pour l'environnement marin, inspirés par le PNUE, et maintenant la réunion de Singapour, contribuent tous à attirer l'attention des gouvernements sur la nécessité de conserver leurs zones du bord de mer.

Saisie d'ivoire de morses

Plus de 5 t d'ivoire de morses, valant 450.000\$ ont été saisies récemment par des agents du gouvernement américain dans une série d'opérations coordonnées dans cinq Etats de l'Union. Cette quantité d'ivoire représente 750 morses.

Environ 6000 morses sont tués chaque année pour leur ivoire, qui sera gravé, sculpté ou utilisé en bijouterie. Dernièrement, le gouvernement soviétique a protesté officiellement auprès du gouvernement américain à propos du nombre de carcasses privées de leurs défenses rejetées par la mer sur le rivage soviétique.

Cette opération d'application de la loi est l'une des plus importantes jamais effectuées par le US Fish and Wildlife Service (membre de l'UICN) du département américain de l'Intérieur. 80 personnes ont procédé à des recherches en Alaska, en Californie, dans le New Jersey, le Massachusetts et l'Etat de Washington. Le gros des opérations a eu lieu en Alaska, où plus d'une tonne d'ivoire brut a été saisie à Anchorage.

Des peaux d'ours blancs, des dents de cachalots, des serres d'aigles et des peaux de loutres marines ont également été confisquées.

RAPPORT SUR LE PHOQUE DU GROENLAND

Un rapport intitulé "Status and management of the harp seal in the North West Atlantic - A review and evaluation" est actuellement disponible. Les auteurs en sont John Beddington et H.A. William. Le rapport est le résultat direct d'une recommandation faite par l'UICN et le WWF au groupe de travail international tenu à Guelph, Ontario.

Son prix est de 10\$ et les commandes doivent être passées à NTIS, US Department of Commerce, 5285 Port Royal Road, Springfield, Virginia 22161, Etats-Unis. Veuillez indiquer le titre et la référence suivante : PB 80 206105.

NOUVELLES

Fondation nigériane de la conservation

Une nouvelle organisation de conservation est en train d'être créée au Nigeria avec l'assistance de l'UICN et du WWF. La Fondation nigériane de la conservation est l'idée du chef Edo et de six autres hommes politiques de premier plan qui s'intitulent eux-mêmes "le groupe des 7".

Le directeur de la Fondation est M. Yinka Fisher, qui a fait carrière au ministère des Affaires étrangères du Nigeria. M. Fisher s'est rendu à Gland en mars pour demander des avis sur l'élaboration du programme de la Fondation, et sur la manière de réussir des fonds pour la financer. La Fondation a présenté une demande d'entrée à l'UICN.

M. Fisher a annoncé à la rédaction du Bulletin que la Fondation aura pour but de "mettre au point un programme s'inspirant de la Stratégie mondiale de la conservation mais tenant pleinement compte de la situation au Nigeria". L'une des premières tâches de l'organisation sera de convaincre le gouvernement nigérian de la nécessité d'élaborer une stratégie nationale de la conservation.

(Les rédacteurs de circulaires de conservation sont avisés que M. Fisher souhaite recevoir des nouvelles d'autres organisations environnementales. Veuillez écrire à NCF, POBox 355, 13/17 Breadfruit Street, Lagos, Nigeria).

CRÉATION DE PARCS EN TUNISIE

Prenant une heureuse initiative, le gouvernement tunisien vient de créer trois nouveaux parcs nationaux. Bou Hedma, Chambi et Ichkeul viennent d'être créés par décrets du premier ministre tunisien au nom du président Bourguiba.

Des trois sites, le plus important est celui du lac Ichkeul, au nord de la Tunisie. Dans la grande chaîne de lacs d'eau douce d'Afrique du nord, Ichkeul est le seul à être encore relativement intact. Fournissant une importante réserve d'eau à la population locale, le nouveau parc de 12.600 ha est du même ordre que la Camargue en France ou Coto Donana en Espagne pour son importance comme refuge pour les oiseaux d'eaux.

Bou Hedma (16.500 ha) est une région de steppes au bord du désert; il s'enorgueillit de la plus grande forêt d'acacias qui soit au nord du Sahara. Chambi (6700 ha), près de la frontière algérienne, est une région de forêt de pins dense.

Huitième congrès forestier mondial

Le compte-rendu du 8e congrès forestier mondial tenu à Djakarta en octobre 1978 sera disponible dans le courant de l'année. Il consiste en un ouvrage de 13.000 pages réparties en sept volumes.

Les autorités indonésiennes ont décidé de vendre chaque ouvrage complet au prix de 250\$, frais d'envoi par voie de surface compris (environ 30 kg).

Chaque volume séparé peut être obtenu contre 50\$ US, frais d'envoi compris. S'adresser à : Eighth World Forestry Congress (proceedings) c/o Direktorat Jenderal Kehutanan, P.O. Box 3668, Djakarta, Indonésie.

Groupe de travail sur le loup

Un groupe de travail sur les problèmes de conservation du loup au Canada aura lieu du 12 au 14 mai 1981 à Edmonton, Alberta, Canada. Il a pour but d'examiner l'état de 11 espèces au Canada et de définir une stratégie de conservation fondée sur l'information technique.

Symposium sur les chauves-souris

Plus de 100 scientifiques qui ont participé à une réunion tenue à Bonn en mars, en ont appelé à tous les pays européens pour qu'ils prennent des mesures immédiates pour sauvegarder leurs populations de chauves-souris. Dans une résolution, le symposium sur les chauves-souris (16-20 mars 1981) indique que les principales causes du déclin sont "la

CARAT 2000

"Carat 2000" est le nom donné par les autorités polonaises au 2000e bison européen inscrit au registre mondial tenu par le comité de rédaction du livre du pedigree des bisons européens. Carat 2000 est né dans la réserve de Puszcza Bialowieska, en Pologne. A la fin de la première guerre mondiale, il ne restait de la population de bisons européens que quelques animaux dispersés en Europe dans des parcs et des zoos.

Un parc national dans la vallée du Silence

Le gouvernement du Kerala (Inde) vient de changer le statut de la réserve forestière de la vallée du Silence, pour en faire un parc national où la faune sauvage et l'environnement sont protégés. Le 8 janvier 1981, cette décision a été notifiée au titre de la loi de 1972 sur la protection de la faune sauvage.

Toutefois, la région couverte n'inclut pas le site du futur complexe hydro-électrique de la vallée du Silence.

DES DÉCHETS

Chaque année, pas moins de 21 millions de tonnes de poissons comestibles sont rejetés à la mer par des chalutiers de pêche à la crevette. Cela correspond à peu près au tonnage consommé annuellement dans les pays en développement. Et ce gaspillage se passe la plupart du temps au large de pays où sévit une pénurie alimentaire.

Les chalutiers considèrent ces prises incidentelles comme des "déchets". Le Conseil international de la recherche sur le développement, organisme canadien, vient de produire un film de 15 mn qui montre comment un pays - la Guyane - réussit à utiliser ces poissons.

Le film montre comment les chalutiers procèdent avec les crevettes et les poissons, et présente une usine pilote à Georgetown construite pour traiter le poisson. Le message est très clair : Si tous les pays en développement suivaient l'exemple de la Guyane, ils pourraient doubler leurs quantités de protéines d'origine marine.

Les personnes intéressées par ce film doivent s'adresser à : Communications Division IDRC, POBox 8500, Ottawa, Canada K1G 3H9.

disparition des lieux de repos tels que les grottes, les mines, les arbres creux et certaines constructions, ainsi que la modification de l'aménagement du territoire. Les colonies de chauves-souris sont détruites par les pesticides utilisés pour la préservation des bois".

M. Bob Stebbings, spécialiste de réputation mondiale et président du groupe de spécialistes des chauves-souris de l'UICN, a indiqué au Bulletin que "déjà, certaines espèces ont disparu de vastes régions d'Europe et il y a de fortes chances que le problème nous apparaisse plus grave encore si nous procédions à des observations plus détaillées".

Les scientifiques réunis au Symposium de Bonn offrent de fournir "tous les avis utiles" aux gouvernements européens souhaitant suivre l'exemple du gouvernement néerlandais qui dispose d'une législation exemplaire sur la protection des chauves-souris. Pour plus d'informations, écrire à M. Stebbings, Monks Wood Experimental Station, Abbots Ripton, Huntingdon, Cambridgeshire PE17 2LS, Angleterre.

Conférence sur la reproduction des cétacés

Une conférence sur le thème de la reproduction des cétacés - estimation des paramètres déterminant l'évaluation et la gestion des stocks, aura lieu du 28 novembre au 7 décembre 1981 à La Jolla, Californie. La conférence est patronnée par la CBI et la commission américaine sur les mammifères marins.

NOUVELLES DE TRAFFIC

NOUVEL ACCORD SUR LA CITES

De nouvelles mesures internationales de contrôle du commerce des cétacés, des perroquets et d'environ 70 autres espèces de faune et de flore menacées vont bientôt entrer en vigueur.

Les 69 nations parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) préparent de nouvelles réglementations et des législations nationales pour appliquer les accords conclus lors de leur session à New Delhi.

Entrant en vigueur à compter du 6 juin 1981, les nouvelles réglementations interdiront, par exemple, le commerce entre les parties, de trois espèces de baleines et exerceront un contrôle strict sur le commerce des perroquets, et du corail noir semi-précieux.

Outre les gouvernements parties à la CITES, 16 nations et 80 organisations du commerce et de conservation ont participé en qualité d'observateurs à la session de New Delhi (du 25 février au 8 mars 1981), ce qui a porté à 350 le nombre total des participants, faisant de cette session, l'une des plus larges réunions de conservation jamais tenue.

Les participants ont spontanément applaudi lorsque les parties ont décidé, par un vote écrasant de 37 voix pour et 2 contre, d'inscrire toutes les populations de cachalots, de rorquals communs et de rorquals de Rudolphi, à l'Annexe I - la liste de la CITES qui interdit pratiquement tout commerce. Le Japon et l'URSS furent les deux seules nations à voter contre la proposition. (Les Etats-Unis, la Norvège et le Paraguay se sont abstenus).

Bien que le Japon et l'URSS - les deux principales nations baleinières mondiales - aient déclaré qu'ils pourraient exercer leur droit d'émettre une réserve, laquelle leur permettrait de poursuivre le commerce, les observateurs présents n'ont eu aucun doute quant à la signification du vote.

Arne Schiotz, directeur de la conservation au WWF indique : "Le vote massif en faveur de l'interdiction est, depuis la Conférence de Stockholm sur l'environnement (1972), l'expression la plus énergique de la communauté internationale sur la chasse à la baleine; des nations du Tiers Monde aussi bien que des nations industrialisées ont montré qu'elles considéraient la chasse à la baleine comme un élément inacceptable du commerce de la faune".

La proposition avait été présentée par la République fédérale d'Allemagne qui, jusqu'à cette conférence, était l'un des principaux acheteurs de produits baleiniers, important 7000 t d'huile de baleine en 1978 pour l'utiliser comme lubrifiant industriel.

Certains observateurs furent d'avis que le résultat de ce vote exercera une

pression sur la Commission baleinière internationale pour qu'elle applique les recommandations de son propre comité scientifique qui visaient à mettre un terme à toute chasse à la baleine de ces trois espèces. L'an dernier, environ 1300 cachalots, 200 rorquals communs et 150 rorquals de Rudolphi furent pris.

La conférence a également approuvé la proposition britannique d'inscrire sur les listes de la CITES toute la famille des perroquets, à l'exception de trois espèces. Le vote - 32 voix contre 4 - s'est fait sur la base d'éléments sûrs fournis par le Conseil international pour la préservation des oiseaux, le WWF-Etats-Unis et d'autres groupes, selon lesquels le commerce conduit à l'extinction de nombreuses espèces de perroquets. D'après une estimation, un million de perroquets sont capturés dans la nature chaque année pour répondre à la demande du commerce des animaux familiers.

La conférence a approuvé à l'unanimité une autre proposition du Royaume-Uni, celle d'inscrire le corail noir à l'Annexe II, liste des espèces dont le commerce est autorisé seulement après délivrance d'un permis. Le corail noir est largement utilisé en bijouterie et comme ornement.

En tout, 42 propositions d'amendements aux annexes sur 92 ont été adoptées.

Bob Scott, secrétaire exécutif de la commission de l'UICN de sauvegarde des espèces, a craint que l'extension des mesures de contrôle de la CITES soit interprétée à tort comme un exemple du nord industrialisé imposant au sud son éthique de conservation : "Si de nombreux animaux et plantes ont été ajoutés aux listes de la CITES, il faut y voir un signe de l'amélioration de notre con-

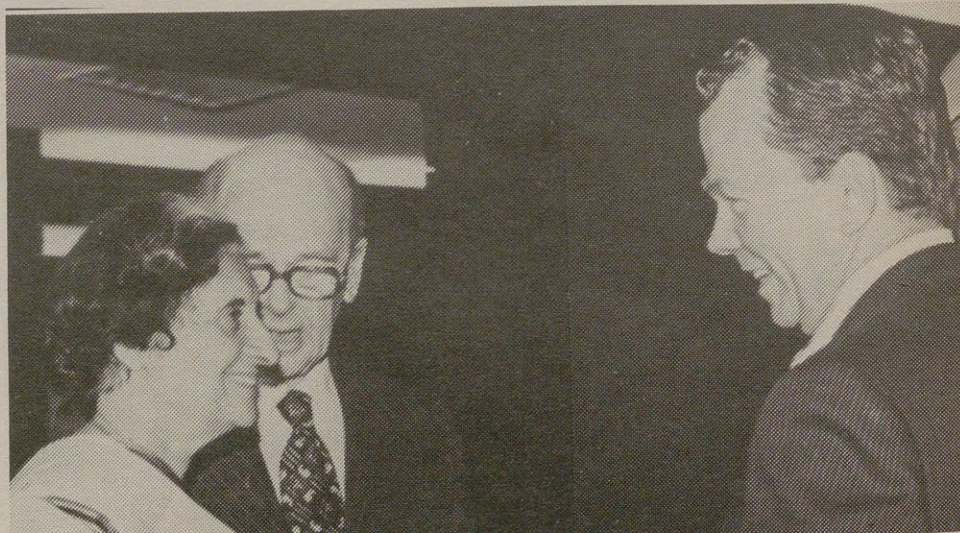
naissance du commerce et de la détérioration de la situation des ressources en faune et en flore, plutôt qu'un complot visant à arrêter le commerce". En fait, ce sont les pays en développement - qui ont une confortable majorité des deux-tiers dans la convention - qui ont le plus plaidé en faveur de mesures de contrôle strictes. Les pays africains, par exemple, ont soutenu en bloc la proposition sur les baleines.

Les nations industrialisées en général, et l'Allemagne de l'ouest en particulier, ont été vivement critiquées par des délégués du Tiers Monde et des délégués sud-américains pour le laxisme dont elles font preuve dans le contrôle des importations de la faune. L'observateur uruguayen a fait remarquer que "c'est aux nations riches à empêcher le commerce illégal de leur côté, car des pays relativement pauvres comme l'Uruguay peuvent pas assurer comme ils le voudraient le contrôle de frontières longues et éloignées".

Les principales exceptions à la tendance générale vers l'extension des mesures de contrôle de la CITES furent la lourde défaite de la proposition française d'étendre la protection aux phoques communs, et un accord pour transférer la population nord-américaine du gerfaut de l'annexe I à l'annexe II. Les parties à la CITES ont accepté les témoignages américains et canadiens indiquant que leurs populations de gerfauts s'étaient suffisamment développées pour qu'on autorise la reprise du commerce. L'UICN a soutenu la position américaine et canadienne.

Parmi les autres mesures de contrôle adoptées par la conférence, on peut citer un nouveau système de permis aux

Suite page



M. Talbot et Sir Peter Scott rencontrent Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, à une réception de la CITES

NOUVELLES DE TRAFFIC

formulaires normalisés anti-fraude, avec timbres de sécurité pour tout commerce, et l'établissement d'un comité permanent d'experts techniques qui contrôlera chaque année les statistiques des nations parties, dans le but d'arrêter les violations de la convention. L'on a également fait, pour la première fois, une démonstration de marquage de l'ivoire légalement commercialisé.

Ces mesures devraient contribuer à "épingler" les trafiquants, mais que faire des peaux, cuirs, cornes des espèces menacées qu'on leur confisque? La commercialisation des articles confisqués ne ferait qu'encourager le marché - avancent les conservationnistes.

La conférence devait adopter la proposition indienne quant à la manière de disposer de ces articles. Cette proposition demande leur destruction lorsqu'il n'est pas possible aux gouvernements de les entreposer dans les conditions de sécurité les plus strictes. A chaque fois que ce sera possible, les animaux vivants seront renvoyés dans leur pays d'origine.

Ajouter de nouvelles espèces aux listes de la CITES rend la vie difficile aux douaniers. C'est pourquoi

l'Australie propose d'étudier la possibilité d'inverser le système actuel, et d'avoir des listes des seules espèces dont le commerce serait légal.

Ce système inversé - disent les Australiens - serait plus facile à mettre en œuvre en ce qu'il attirerait l'attention sur les espèces dont on peut faire le commerce sans menacer leur survie. Les espèces dont la situation n'est pas connue se trouveraient aussi couvertes. La conférence a décidé d'établir un comité sur les listes inversées, qui fera rapport à la prochaine réunion des parties dans deux ans.

Après un long débat, les parties ont arrêté une série de lignes directrices sur l'élevage en ranch des tortues vertes et d'autres espèces menacées. Les parties sont convenues que cet élevage devait être autorisé mais seulement aux conditions les plus strictes.

L'une de ces conditions est un système de marquage permettant aux autorités de distinguer les produits de l'élevage en ranch de ceux de spécimens de la même espèce capturés dans la nature. Les tortues marines, les crocodiles et les lézards sont quelques-unes des espèces pour lesquelles des projets d'élevage en ranch sont susceptibles d'être développés.

La conférence a accordé une attention particulière à toutes les espèces de rhinocéros africains et asiatiques qui sont dans une situation grave. La CITES a déjà interdit tout commerce de cornes de rhinocéros, lesquelles sont très recherchées à des fins ornementales et médicales, bien qu'il existe des substituts meilleurs et moins coûteux.

La conférence a demandé au secrétariat de la CITES - fait sans précédent - de lancer un appel à tous les pays non parties à la convention, pour qu'ils cessent le commerce des espèces menacées. La conférence a également demandé à tous les gouvernements de décider un moratoire sur la vente de tous les stocks de produits du rhinocéros qui sont la propriété de l'Etat.

La session de New Delhi était présidée par M. Dalvi, inspecteur général des forêts de l'Inde. L'Inde fut élue à la présidence du comité permanent qui supervise la convention entre deux sessions de la conférence des parties.

La prochaine session de la CITES est prévue pour le printemps 1983, au Botswana.

(Depuis New Delhi, le Liberia et le Mozambique sont devenus parties à la Convention).

EN BREF

DISTINCTION CANADIENNE

Un membre canadien de la commission de la planification de l'environnement, James Dobbin, a reçu le prix d'honneur de l'Association des architectes paysagistes de l'Ontario. Cette distinction lui a été attribuée en reconnaissance de ses travaux dans les Caraïbes. M. Dobbin travaille en étroite collaboration avec Carleton Ray, membre du comité marin du programme de l'UICN pour la région des Caraïbes. M. Talbot a écrit à M. Dobbin pour le féliciter d'avoir reçu cette distinction "fort méritée". (Voir l'article sur le Lancaster Sound).

Rapport sur l'éducation

Le rapport sur la réunion du comité directeur de la commission de l'éducation de l'UICN, qui vient d'avoir lieu aux Etats-Unis, est maintenant disponible. La réunion a étudié plus particulièrement la structure, les résultats et les finances de la commission. Toute demande d'informations doit être adressée au secrétaire exécutif de la commission à Gland.

Les priorités de la conservation des oiseaux

Le Conseil international pour la préservation des oiseaux, principal conseiller de l'UICN dans le domaine de la conservation des oiseaux, vient de sortir un document définissant les priorités de la conservation internationale des oiseaux, dans le but d'assurer que les ressources limitées disponibles soient affectées aux questions les plus importantes. Dans la circulaire d'information de janvier, le secrétaire du CIPO, Christoph Imboden, résume les raisons rendant indispensable un document sur les priorités : "Il n'y a pas de meilleur exemple de gaspillage que de consacrer trop peu d'argent à trop de projets, et de ne pas pouvoir en réaliser un seul correctement".

Ce document a été réalisé après une consultation approfondie de l'UICN, du WWF, du BIRO et de nombreuses personnes bien informées.

Le document - présenté dans son intégralité dans la même circulaire d'informations - a cinq objectifs principaux : permettre aux gouvernements et aux organisations (dont le CIPO) de s'assurer qu'ils sélectionnent bien les mesures prioritaires pour la conservation; donner une base au programme de conservation du CIPO; faciliter la demande de

fonds pour la conservation des oiseaux; faciliter la sélection des propositions de projets; contribuer aux programmes de l'UICN et du WWF.

Les lecteurs du *Bulletin* souhaitant en recevoir un exemplaire doivent s'adresser à : ICBP, 219 Huntingdon Rd, Cambridge CB3 0DL, Royaume-Uni.

La documentation de Brno disponible

Il existe maintenant une traduction anglaise des documents présentés au Symposium international sur l'utilisation régionale des paysages ruraux eu égard aux principes socio-économiques (tenu en 1977 en Tchécoslovaquie). Publiés avec le concours du comité régional sud-moravien et de l'Université de Brno, les documents couvrent des thèmes tels que la planification de l'aménagement du territoire, la théorie et les méthodes de recherche écologique et l'impact des activités de détente et du tourisme sur le paysage rural. Veuillez écrire au secrétaire exécutif de la commission de la planification de l'environnement de l'UICN pour en recevoir un exemplaire.

EN BREF

UNE NOUVELLE AIRE DE COOPÉRATION S'OUVRE ENTRE L'UICN ET LA TANZANIE

L'intention de la Tanzanie d'élaborer une stratégie nationale de conservation dans son prochain plan quinquennal a occupé une place importante dans le discours du ministre tanzanien venu présider à la célébration du 60e anniversaire du Sérengeti/Ngorongoro. Le président Nyerere a entendu son ministre des Ressources Naturelles et du Tourisme, M. Sepetu, annoncer l'acceptation de principe par le gouvernement tanzanien, des recommandations de la SMC. M. Sepetu a déclaré : "Nous convenons que le développement et la conservation sont également nécessaires à notre survie. Nous essayons actuellement de déterminer les questions de conservation prioritaires et la manière de les aborder en vue de leur intégration dans nos plans de développement".

Pendant la célébration, le président Nyerere a dévoilé des plaques commémoratives du lancement de la SMC et du 60e anniversaire du Sérengeti et du Ngorongoro.

Parmi les personnalités présentes, invitées par le gouvernement tanzanien, se trouvaient M. Talbot, Charles de Haes, directeur du WWF, le duc de Wellington, ministre canadien de l'environnement, et le professeur Grzimek, de la Société zoologique de Francfort (RFA). Des représentants des grandes ONG de conservation étaient également présents.

M. Talbot a fait un important discours axé sur la coopération qui existe de longue date entre l'UICN et la

Tanzanie, et les défis posés par la SMC et le rapport Global 2000. "L'étude Global 2000 pose le problème et la SMC donne les solutions dans leurs grandes lignes" - a-t-il expliqué.

M. Talbot a indiqué que les deux documents touchaient la Tanzanie; déjà, l'UICN a répondu à une demande d'assistance émanant de la Tanzanie, pour la préparation de sa stratégie nationale de conservation. Il a indiqué que cela préparait une nouvelle ère de coopération entre la Tanzanie et l'UICN: "Dans le passé, notre coopération s'est faite sur des projets individuels, importants mais relativement modestes. Il nous faut maintenant aller plus loin : non seulement assurer la survie d'un parc ou d'une espèce, mais aussi garantir la prospérité et même la survie de l'humanité".



Keith Jones

Le président tanzanien, Julius Nyerere discute avec M. Talbot lors de la célébration du 60e anniversaire du Sérengeti

EN BREF

RÉUNION SUR LA PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE AU COSTA RICA

Peter Jacobs

L'un des principes fondamentaux de la réussite des activités de conservation au service du développement est de chercher activement à établir un réseau de personnes et d'institutions, pouvant réaliser ensemble ce qu'une personne ou une organisation ne pourrait pas faire isolément. Ce principe a été appliqué récemment à l'effort entrepris en commun par la commission de l'UICN sur la planification de l'environnement, l'Université des Nations Unies et le CATIE (Centro agronomico tropical de investigacion y enrenanza) réunis en un groupe de travail pour élaborer un avant-projet de "directives pour la planification de l'environnement" conçu pour aider les groupes gouvernementaux et non-gouvernementaux à élaborer des stratégies de conservation nationales et sub-nationales.

Cette activité est un élément clé du programme du CEP, et étant donné le souhait exprimé par plus de 20 nations que l'UICN les aide à mettre au point leurs stratégies nationales de conservation, les directives seront un élément essentiel de soutien que l'UICN offrira à l'avenir aux organismes nationaux.

Les directives visent à aider les gouvernements et les groupes locaux à réunir, organiser et structurer l'information essentielle aux stratégies et plans nationaux prévus pour atteindre les buts de la SMC et réaliser la conservation en vue du développement.

Les directives de planification de l'environnement s'adresseront à au moins trois groupes différents. Elles seront également écrites pour assister les personnels professionnels, techniques et scientifiques travaillant au niveau continental, national et régional. Immédiatement après, une brève déclaration sur les directives sera préparée pour les preneurs de décision, le projet technique de directives pouvant être annexé à ce résumé. Enfin, les directives doivent être développées et vulgarisées pour être utilisées localement.

Les directives doivent être vérifiées sur le terrain pour vérifier leur utilité et pour tester leur capacité de réaliser des actions de conservation favorables au développement. Cela implique l'élaboration de textes illustrés spécifiques dans les langues et dialectes locaux, pour une série de zones pilotes sélectionnées.

Le CEP espère que l'ONU soutiendra ces tests, et que l'un d'eux au moins sera réalisé par le CATIE. Le CEP prévoit de présenter les directives à l'Assemblée générale en Nouvelle-Zélande, et d'organiser une petite exposition pour en expliquer l'utilisation.

Pendant la réunion de travail et celle de la commission qui ont suivi, divers membres de pays d'Amérique Latine ont présenté aux membres de la commission diverses études de cas portant sur des problèmes et occasions de conservation en faveur du développement. Au

Pérou, en Bolivie, au Guatemala et au Costa Rica, l'on a souligné à maintes reprises la nécessité de considérer et de planifier la croissance et le développement futurs même à l'intérieur des parcs nationaux.

La Stratégie en Italie

Des versions italiennes de la SMC et de "Comment sauver le monde" seront bientôt disponibles. Le mérite en revient au WWF-Italie et à son coordinateur de section nationale, Gianfranco Bologna. Un fascicule sur la SMC à l'intention des écoles a déjà été publié.

Bing Lucas

En Nouvelle-Zélande, un conseiller de l'UICN, M. Bing Lucas, a été nommé directeur général du service des territoires. M. Talbot a envoyé une lettre

de félicitations à M. Lucas, qui joue par ailleurs un rôle important dans l'organisation de la prochaine Assemblée générale de l'UICN à Christchurch.

Nouveau membre de l'UICN

Le Qatar est le 54e Etat membre de l'UICN. Son adhésion aux statuts de l'UICN est indiquée dans la lettre du 27 janvier 1981 de Monsieur Ahmed Almana, sous-secrétaire du ministre de l'Industrie et de l'Agriculture. Ce ministère assurera la liaison entre le Qatar et l'UICN.

Visite royale au Centre de la surveillance continue de la conservation

S.A.R. le duc d'Edimbourg a rendu une visite officielle au centre de la surveillance continue de l'UICN, à Cambridge, en février dernier. Sir Peter Scott, qui avait joué un grand rôle dans la création du centre en sa qualité de président de la CSE, lui a souhaité la bienvenue. Le successeur de Sir Peter, Gren Lucas, a fait visiter le centre au prince Philip et lui a expliqué le travail en cours. Outre la compilation du Red Data Book, le Centre s'occupe de

surveiller en permanence la faune et les produits de la faune dans le commerce.

Le bâtiment abrite aussi le siège international du Conseil international pour la préservation des oiseaux et se charge de la compilation du RDB consacré aux oiseaux. Le prince Philip a visité chaque bureau avant de prendre le thé avec les personnels du Centre et du CIPO; la nouvelle série des volumes du Red Data Book lui fut alors offerte.



Le prince Philip et trois compilateurs du RDB (Brian Grommbridge, Diana Evans et Jane Thornback) lors de la visite du prince au Centre de Cambridge

Manni

EN BREF

La stratégie mondiale de la conservation - premier anniversaire

Le 5 mars 1981 a marqué le premier anniversaire du lancement de la Stratégie mondiale de la conservation. Comment se porte-t-elle ? M. Talbot a résumé les réactions encourageantes vis-à-vis de la SMC dans un article écrit pour le EPA Journal, le magazine américain de l'Agence américaine de protection de l'environnement, largement diffusé en Amérique du nord. Pour les lecteurs qui ne lisent pas cette revue, nous donnons la traduction d'un extrait de cet article :

"Depuis le lancement de la Stratégie, plusieurs mesures ont été prises ou poursuivies au plan national et international. Dix nations envisagent de préparer ou préparent leur stratégie nationale de conservation. Il s'agit de l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite, l'Egypte, l'Espagne, l'Inde, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, Oman, l'URSS et la Zambie. Par ailleurs, l'Australie, le Kenya, Madagascar, le Sénégal et la Tanzanie envisagent officiellement une telle stratégie.

Dans plusieurs pays, des groupes coopèrent avec leur gouvernement à la préparation d'une stratégie ou élaborent leur propre stratégie. La stratégie norvégienne est fondée sur un rapport intitulé "La conservation en Norvège" pré-

paré par un comité d'hommes d'Etat et d'environnementalistes qui ont pris les projets de la SMC comme modèle. En Malaisie, une stratégie est en cours d'élaboration grâce aux efforts communs d'organismes nationaux gouvernementaux et non-gouvernementaux. Des organisations non-gouvernementales en Italie et au Royaume-Uni préparent leur propre stratégie nationale.

L'un des objectifs des plans ou stratégies de conservation nationales est de donner une base permettant l'incorporation de la conservation dans des plans de développement nationaux et de construire la conservation de la même manière que les gouvernements font des affaires. L'Inde, le Sénégal et la Thaïlande ont inclus des chapitres de conservation dans leurs derniers plans de développement, et l'Inde révisé sa politique forestière nationale conformément à la stratégie. La Communauté économique européenne prépare une législation rendant obligatoire les évaluations d'impact environnemental pour les investissements importants.

Des décisions sont également prises en ce qui concerne la protection des plantes et des animaux menacés. Lors d'une réunion inter-gouvernementale tenue récemment en Sardaigne (Italie), sur la convention pour la conservation des zones humides d'importance internationale, de nombreux délégués ont invoqué la stratégie comme base sur laquelle renforcer la convention sur les zones humides.

A l'Université de Tufts, aux Etats-Unis, un cours, en 1981, porte spécifiquement sur la Stratégie mondiale de la conservation. L'on espère que cette initiative montrera la voie pour d'autres activités similaires, adaptées à la situation locale dans d'autres parties du monde.

Mais sans un effort suivi, la Stratégie mondiale de la conservation risque de ne plus être à l'ordre du jour international, comme ça été le cas de tant d'initiatives valeureuses prises dans le passé. Cela ne doit pas arriver. L'enjeu est trop grand, comme le montre avec force le rapport Global 2000. En vérité, le rapport Global 2000 et la Stratégie mondiale de la conservation vont de pair, présentant respectivement le problème et les solutions. Et ne mâchons pas les mots : la solution revêt une importance critique pour l'humanité.

Pour sa part, l'UICN accélère ses efforts en vue de l'application de la Stratégie. Celle-ci représente le cadre dans lequel toutes les activités de l'UICN sont maintenant réalisées. L'Union met actuellement en place à son siège un service chargé des questions de la Stratégie, en coopération avec le WWF et ses collaborateurs de l'ONU, et elle

lancera un programme intitulé "la conservation en faveur du développement" au début de 1981 pour fournir une assistance pour l'application de la Stratégie. Un important examen des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Stratégie est prévu pendant la prochaine Assemblée générale triennale de l'UICN qui va avoir lieu à Christchurch, Nouvelle-Zélande, en octobre 1981.

La Stratégie existe maintenant; elle a été présentée au monde, et elle a déjà obtenu des résultats significatifs. En un sens, elle représente le point culminant d'un effort de premier ordre.

Mais elle représente plus que cela le point de départ d'une nouvelle phase de la conservation. Car si la Stratégie est l'effort le plus ambitieux jamais entrepris dans la conservation internationale, si on se replace dans la perspective historique, elle fait simplement partie d'un processus continu. Il faut maintenant que la Stratégie marche, que ses recommandations soient appliquées, et plus important encore, qu'elle soit véritablement le point de convergence de la coopération entre toutes les couches de la société mondiale pour réaliser les buts communs afin de maintenir un monde dans lequel la prospérité - et la survie - de l'humanité, est possible".

TOUTES NOS EXCUSES

D'abord : Nous avons annoncé que le présent numéro serait consacré à un rapport spécial sur les Caraïbes. Ce rapport paraîtra dans le prochain Bulletin pour se rapprocher de la réunion des ONG des Caraïbes que l'UICN contribue à convoquer.

Ensuite : La rédaction a reçu des critiques sur la nouvelle présentation du Bulletin. Celle-ci a été choisie par souci d'économie. Nous sommes en train d'envisager comment redonner au Bulletin un aspect plus professionnel.

Publié tous les deux mois par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, avec l'appui financier du PNUE, de l'UNESCO et du WWF. Abonnement annuel de 20\$.

Les opinions exprimées dans le Bulletin sont celles de la rédaction. Elles ne doivent pas être considérées comme le point de vue officiel de l'UICN. Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Imprimé par l'imprimerie Beck, avenue Dapples 34a, 1006 Lausanne, Suisse.

Imprimé sur papier recyclé.

COMMENT AIDER L'UICN

Si vous voulez soutenir l'UICN dans son action, remplissez ce formulaire et retournez-le à :

UICN, Avenue du Mont-Blanc, CH-1196 Gland, Suisse.

- 20\$ p.a. Je souhaite m'abonner au BULLETIN DE L'UICN*
- 50\$ p.a. Je souhaite devenir AMI DE L'UICN*
- 100\$ p.a. Je souhaite devenir ASSOCIE DE L'UICN*
- 1000\$ ou plus p.a. Je souhaite devenir BIENFAITEUR de L'UICN*
- 5000\$ ou plus p.a. Je souhaite que mon organisation soit ASSOCIEE DE L'UICN*

Je souhaite recevoir le Bulletin de l'UICN en anglais/en français.*

*Veuillez barrer les mentions inutiles.

Nom :

Adresse :

.....

.....

Signature : Date :